

Echange linguistique au niveau secondaire I dans les cantons de Berne et du Valais

Facteurs organisationnels, didactiques et individuels

Résumé

Les acteurs scolaires interrogés estiment que les échanges linguistiques proposés au niveau secondaire I sont une source d'enrichissement et une chance, même si les programmes d'échanges, généralement courts, proposés pendant la scolarité obligatoire comportent également des défis. Parmi les effets relevés, on notera que des échanges de classes de courte durée peuvent encourager les jeunes à effectuer plus tard un échange individuel. Chez certains élèves, on constate aussi une augmentation de la motivation ainsi qu'une diminution de la peur de faire des erreurs et des inhibitions à l'oral. De l'avis des personnes interviewées, la réussite d'un échange requiert des facteurs individuels tels que l'ouverture d'esprit, qui est à la fois un préalable et un effet des échanges. Elle dépend également de facteurs didactiques dont les enseignant·e·s et les écoles doivent tenir compte pendant et après un séjour linguistique, ainsi que de nombreux éléments organisationnels. Certains de ces facteurs sont déjà mis en œuvre dans les deux cantons, d'autres font l'objet de recommandations à la fin du présent rapport.

Lors des entretiens, il est souvent fait référence sans réelle distinction aux deux formes d'échanges, bien que les conditions cadres organisationnelles et didactiques qui les caractérisent soient différentes. Dans l'ensemble, il existe de nombreux programmes d'échanges qui ont fait leurs preuves, mais ils sont mis en pratique de manière inégale entre les deux cantons. En effet, si le *Bureau des échanges linguistiques* valaisan, fondé en 1991, est aujourd'hui connu dans tout le Valais, dispose de procédures efficaces et maintient un contact étroit avec les écoles, dans le canton de Berne en revanche, le *Bureau des échanges linguistiques* n'existe que depuis 2019 en tant que tel. Ses offres sont par conséquent moins connues de son public cible et il lui reste à réaliser un important travail de sensibilisation, d'explication et d'information auprès des directions d'écoles, du personnel enseignant et des parents.

L'objectif fixé par la Confédération, selon lequel chaque élève devrait faire l'expérience d'un échange linguistique au moins une fois au cours de sa scolarité, n'est atteint dans aucun des deux cantons, la participation à un échange au niveau secondaire I restant le fait d'une nette minorité. Et lorsque les jeunes effectuent un échange, ils et elles optent plutôt pour un échange de classe que pour un échange individuel de plusieurs mois voire d'un an.

Pour conclure, le présent rapport propose des pistes de réflexion destinées non seulement aux bureaux cantonaux d'échanges linguistiques, mais aussi à l'agence nationale de promotion des échanges et de la mobilité, aux instances politiques cantonales en charge de l'éducation ainsi qu'aux écoles elles-mêmes. Car enfin, les données récoltées montrent que la collaboration est essentielle : le projet éducatif doit être porté à tous les niveaux (Confédération, cantons, communes, écoles, directions d'écoles, personnel enseignant, parents). C'est à cette condition qu'il sera possible de mettre les échanges linguistiques à la portée du plus grand nombre dès la scolarité obligatoire, de la manière la moins aléatoire et élitiste possible, et sur une base nécessairement volontaire.

Lisa Singh & Raphael Berthele, 30.11.2022